

Anne-Rose GORROZ Pour :Alain CARDINAL/MONTREAL@MONTREAL
2003-06-05 16:54 cc :
Objet :Projet Décorés

Alain,

Madame Vanessa Millette avait besoin des informations suivantes au sujet du projet Décores :

Superficie du terrain: 51900 p.c

Empreinte du bâtiment au sol (excluant les allées des portes cochères et de l'entrée du stationnement):
35763 p.c

Cour intérieure (incluant portes cochères et l'entrée des stationnements) : 14965 p.c

Taux d'implantation du projet: 68.9% du terrain (excluant la cour intérieure)

Indice de superficie de plancher : 4.4

Par ailleurs, tel que mentionné et présenté lors de la consultation, il doit être précisé que :

- la hauteur maximale du bâtiment donnant du côté du boulevard René-Lévesque ne peut être supérieure à 25 mètres (et non 26 mètres comme il est indiqué sur les plans);
- Les usages autorisés sont l'habitation sur l'ensemble du site et le commerce de catégorie C2 le long de la rue Amherst et sur le boulevard René-Lévesque (coin Amherst) en rez-de-chaussée seulement. L'article 6 indique par défaut et par erreur dans le règlement que le commerce de catégorie C7 serait maintenu au rez-de-chaussée et que le commerce de faible intensité commerciale serait maintenu aux étages alors que le projet présenté en consultation ne faisait pas état de ces usages à ces endroits du projet.

En te remerciant de bien vouloir transmettre cette note à Madame Millette, reçois mes meilleures salutations.

Anne-Rose
872-9392